

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 Juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 28 juin, à 9 heures,

Les associés de la SAS 2 N Internationale, société par actions simplifiée, au capital de 170 000 Euros divisé en 500 parts de 340 Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle à Vaulx-en Velin, sur convocation de la présidence.

Etaient présents à la réunion :

- Monsieur Nour-Eddine Leghima, président et associé, propriétaire de 250 parts.
- Monsieur Lakhdar Benkhokha, associé, propriétaire de 250 parts.

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et quitus au président
- Affectation du résultat de l'exercice
- Rémunération du président
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Après lecture des comptes clos au 31 Décembre 2022, les résolutions suivantes sont successivement mises au vote :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir : le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 Décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidence, et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 13 724.19 Euros après impôts, décide de l'affecter au compte « report à nouveau ».

Cette affectation porte les comptes : « report à nouveau » à la somme de 139 288.81 Euros.
« réserve légale » à la somme de 17 000.00 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des exercices précédents.

Conforme à l'original 25 juin 2023

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale maintient la rémunération actuelle du président Nour-Eddine Leghima.
La rémunération pourra être modifiée en cours d'année, et a minima devra suivre l'évolution de l'indice si aucune considération de gestion s'y opposait..

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

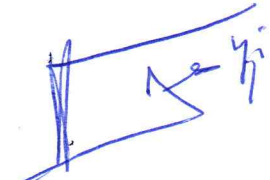
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.

Monsieur Nour-Eddine LEGHIMA

Monsieur Lakhdar BENKHOUKHA


Cet acte a été approuvé à l'unanimité
le 25 juin 2025




ANNEXE AU BILAN 31/12/2022

REGLES D'EVALUATION

Les règles d'évaluation comptables appliquées sont maintenues au "Coût historique"

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à - d'un an	à + d'un an
Emprunt auprès de LCL	41 098.63	41 098.63
Compte-courant débiteur LCL	24 426.73	24 426.73
	65 525.36	41 098.63

AUTRES DETTES

Dettes fournisseurs	à - d'un an	à + d'un an
4010069 Cahouet	138 499.31	138 499.31
4010089 Clerad	29 040.00	29 040.00
4010092 TMX Tréfinétaux SAS	17 207.12	17 207.12
401099 Fournisseurs March Divers	22 703.62	22 703.62
4011011 Gébril Leghima	1 300.00	1 300.00
4011019 DHL	1 678.95	1 678.95
4011034 Crayon	3 973.67	3 973.67
4011035 M&M Miltzer&Münch	1 264.35	1 264.35
4011099 Divers fourn fs generx	7.44	7.44
4011012 ActiCentre	-273.60	-273.60
4081 Fournisseurs Factures non parvenues	179.08	179.08
	215 579.94	215 579.94
		0.00

Dettes fiscales et sociales

	à - d'un an	à + d'un an
421001 Rem dues NE Leghima	27 884.08	27 884.08
421002 Rem dues ChLeghima	465.95	465.95
43101 URSSAF Rhône Alpes	656.00	656.00
4440 Etat - Impôt sur le Bénéfices	2 422.00	2 422.00
44566 TVA sur Autres B&Serv	-6.49	-6.49
	31 421.54	31 421.54
		0.00

Autres dettes

	à - d'un an	à + d'un an
4551 Compte associé - Leghima NE	0.00	0.00
	0.00	0.00
		0.00

Avances et acomptes versés sur commandes fournisseurs

Avances et acomptes versés sur commandes fournisseurs	à - d'un an	à + d'un an
4010052 Oxytek Medical Technology	-4 859.04	-4 859.04
4010055 Danyang Meihua Co., Ltd	-1 924.97	-1 924.97
4010058 Shinva Medical Instrument Co., Ltd	-57 786.76	-57 786.76
4010083 Lanson Biotechnology	-3 849.11	-3 849.11
4010094 Aptaca SPA	-5 960.00	-5 960.00
4010095 Roberlo SAU	-4 700.00	-4 700.00
4010097 Mixta Tibbi Cihazlar ve Donanimlari	-4 405.99	-4 405.99
4010098 Tecnomed Medikal Sistemler	-15 733.45	-15 733.45
4010100 Zinisan Vakum Pompa makina	-10 300.00	-10 300.00
4010101 Breathe Tech	-6 980.33	-6 980.33
	-116 499.65	-116 499.65
		0.00

CREANCES

Clients et comptes rattachés	à - d'un an	à + d'un an
411001 CNIE SàRL	-269 886.95	-269 886.95
411005 Union Biomedicale	-14 419.00	-14 419.00
411008 Consultant numérique Informatique Emarketing	-57 330.70	-57 330.70
	-341 636.65	-341 636.65
		0.00

audité conforme à d'origine
25 juin 2026

Autres créances

44583 Crédit de TVA demandé

	à - d'un an	à + d'un an
-1 956.00	-1 956.00	
-1 956.00	-1 956.00	0.00

Charges constatées d'avance - Factures fournisseurs parvenues d'avance

Codeval, prov/facture parvenue d'avance

	à - d'un an	à + d'un an
22 703.62	22 703.62	
1 597.97	1 597.97	
24 301.59	24 301.59	0.00

Jiarui, prov/facture parvenue d'avance 1700\$

12/25 copie conforme à l'original
2026

Bilan simplifié

31/12/2022

A - ACTIF

1 - Actif immobilisé

Immobilisations corporelles	2 652	1 971	681
Immobilisations financières (1)	1 039		1 039
TOTAL I (5)	3 691	1 971	1 720

2 - Actif circulant

Stocks marchandises	152 702		152 702
Avances et acomptes versés sur commandes	116 500		116 500
Créances (2) clients et comptes rattachés	341 637		341 637
Créances autres (3)	1 956		1 956
Charges constatées d'avance	24 302		24 302
TOTAL II	637 097		637 097
TOTAL GENERAL (I + II)	640 788	1 971	638 817

B - PASSIF

1 - Capitaux propres

Capital social ou individuel			170 000
Réserve légale			17 000
Report à nouveau			125 565
Résultat de l'exercice			13 724
TOTAL I			326 289

3 - Dettes

Emprunts et dettes assimilées (4)			65 525
Fournisseurs et comptes rattachés (4)			215 581
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N) (4)			31 422
TOTAL III			312 528
TOTAL GENERAL (I + II + III)			638 817

RENOIS

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an

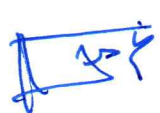
1 039 (4) Dont dettes à plus d'un an

41 099

(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs

(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations
cédées au cours de l'exercice

0

Cet acte est conforme à l'original
25 juin 2022




RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-B

(Applicable à compter du

31/12/2021)

Compte de résultat simplifié de l'exercice

31/12/2022

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires	685 944	689 804
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	101 920
Autres produits			106
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			791 830
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			738 148
Variation de stock (marchandises)			-110 828
Autres charges externes			96 521
Impôts, taxes et versements assimilés			2 362
	dont TP/CFE, CVAE	2 362	
Rémunérations du personnel			40 196
Charges sociales			9 944
Dotations aux amortissements			884
Autres charges			2 065
Total des charges d'exploitation (II)			779 292
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			12 538
Produits et charges divers	Produits exceptionnels (IV)		4 092
	Charges financières (V)		484
	Impôts sur les bénéfices (VII)		2 422
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			13 724

B - RÉSULTAT FISCAL

Réintégrations de l'exercice

Impôts et taxes non déductibles

13 724

2 422

16 146

16 146

Carbif conforme à l'original
25 juin 2022